

Promotion de l'autocollant stop-pub : apposition systématique dans le bulletin municipal



C.A. du Pays Voironnais

40, rue Mainssieux

38511 Voiron

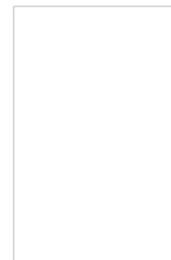
[Voir le site internet](#)

Nelly Sicre

nelly.sicre@paysvoironnais.com

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Suite à l'appel à projet du Pays Voironnais dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, **Voreppe** s'est portée volontaire pour être commune test.

Après avoir réalisé cette même opération sur les communes de **la Buisse** et **St Nicolas de Macherin** en 2012, il paraissait intéressant de travailler avec une commune urbaine.

D'après les données de 2012 issues du dernier comptage réalisé par la poste, la commune de Voreppe compte 4 158 boîtes aux lettres. Parmi ces boîtes aux lettres, 384 disposent d'un autocollant Stop-pub. Cela représente un taux d'équipement de 9%.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Encourager les habitants de la commune à apposer un autocollant stop-pub pour ainsi réduire les quantités de déchets produits et faire un geste pour l'environnement tout en minimisant les coûts.
- Savoir si les données chiffrées concernant le nombre d'autocollants déjà apposés sur les boîtes aux lettres sont fiables.

Résultats quantitatifs

- Passage de 563 à 875 autocollants sur les boîtes, soit 312 autocollants apposés en plus.
- Augmentation du taux d'équipement en stop-pub de la commune de 13,56% à 21,08%, **soit + 55%**
- 7 familles volontaires pour les pesées sur 2 mois.
- En moyenne, ce sont **1.43kg / mois / foyer d'INS** reçus. Cela équivaut à un peu plus de **17kg / foyer / an**.
- Voreppe = 4 158 boîtes aux lettres, cela représente un peu plus de 71 tonnes de papier jetées par an.
- Après l'opération, Voreppe compte 875 autocollants, cela permet **de réduire de 15 Tonnes / an de déchets**.

Sur les autres communes, les résultats sont les suivants

La Buisse : 11 à 25 %, 32 kg/ an/ foyer INS évitables, 8,3 T /an évitées

St Nicolas de M. : 9 à 23 %, 32 kg/an/ foyer INS évitables, 2,8 T/an évitées

Résultats qualitatifs

- Une commune motivée, avec des élus impliqués.

- Des familles test motivées et sensibilisées
- Bon retour dans la presse.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

La C.A. du Pays Voironnais a **testé la distribution systématique des « Stop-Pub »** aux habitants de 3 communes volontaires, (d'abord 2 rurales, puis 1 urbaine), **via leur bulletin municipal**. Le personnel communal a procédé au **comptage** des boîtes aux lettres équipées en amont et en aval, et des **foyers-témoins** ont été recrutés pour mesurer les quantités réellement évitables dans les différentes communes.

Planning

27 août 2013 : Rencontre avec les élus référents du projet, l'équipe responsable de la communication afin de définir les modalités de mise en œuvre de l'action.

Début Octobre (semaine 40) :

Phase d'état des lieux : dénombrement du nombre d'autocollants sur la commune par le personnel communal. L'objectif est de vérifier la conformité de données issues de la poste ; le dénombrement s'avère plus élevé que celui transmis par La Poste :

- Saint Nicolas de Macherin : La poste : 4% ; après le 1er comptage par la commune : 9%
- La Buisse : La poste 9%, après le 1er comptage : 11%
- Voreppe : La poste 9%, après le 1er comptage : 13,5%

Article dans le bulletin municipal de Voreppe en page 1 pour :

- présentation du projet + appel à volontaires pour trouver plusieurs familles qui acceptent pendant deux mois de conserver toutes leurs publicités (dans les sacs de pré-collecte) pour ensuite les peser.

Fin octobre (semaine 43) :

Fourniture par le Pays Voironnais de 4 500 autocollants stop-pub.

Fin octobre (semaine 44) :

Fin du recrutement des 12 familles volontaires pour les pesées (accueil Ville de Voreppe).

10 novembre au 10 janvier :

2 mois de pesées par les volontaires (possibilité de faire stocker la publicité à la mairie).

Début novembre (semaine 45) :

- Distribution automatique du stop pub sur la commune (apposition dans le BM réalisé par un prestataire) par le biais du journal et publication d'un article.

Janvier :

- Réalisation d'un nouveau dénombrement, pour identifier si une distribution automatique dans toutes les boîtes aux lettres de l'autocollant fait accroître le taux d'équipement.
- Rencontre des personnes volontaires en vue d'effectuer la « pesée générale » (à la mairie) le 16 janvier.
- Analyse des résultats (Pays Voironnais).

Février :

- Article dans le journal pour faire un retour auprès des habitants.

Moyens humains

- Mise à disposition de personnel pour réaliser le dénombrement, recrutement des familles test, coordination.
- Organisation de deux temps d'échange : présentation (8/11/13) et pesées avec les habitants (16/01/13)
- Coordination par l'animatrice du PLP.

Moyens financiers

Financement total des dépenses dans le cadre du programme local de prévention des déchets du Pays Voironnais :

- Apposition de l'autocollant dans le bulletin municipal = 435€.
- Fourniture de 24 sacs de pré-collecte pour les journaux pesés.
- Fourniture des 4 500 autocollants stop-pub.

Moyens techniques

- Bulletin municipal.
- Sacs pour les pesées.
- Balance.

Partenaires mobilisés

- Commune de Voreppe
- Conseil Général de l'Isère
- ADEME via le programme de prévention des déchets du Pays Voironnais

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Les pesées permettent une réelle prise de conscience.

Difficultés rencontrées

Attention l'insertion des Stop-pub dans le bulletin municipal est chronophage si c'est fait en interne

Recommandations éventuelles

Facile. Mais bien réaliser en amont le planning prévisionnel d'action.

Faire appel à un prestataire pour le collage des autocollants dans le bulletin municipal.

Mots clés

COLLECTIVITES LOCALES | MENAGE | STOP PUB | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

France-Noëlle LEFAUCHEUX

france-noelle.lefauchaux@ademe.fr

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes